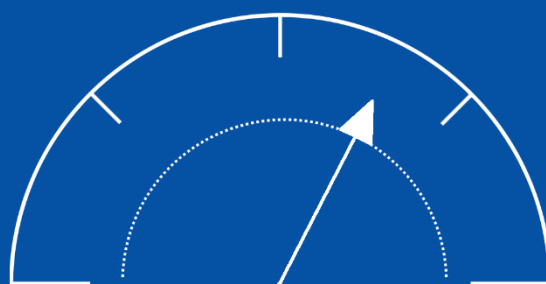


LE BAROMÈTRE MENSUEL DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Numéro 21 – janvier 2023



En décembre 2022, le volume de dépôts de dossiers de surendettement est resté proche de celui de décembre 2021 (-2 %). Sur l'ensemble de l'année, le nombre de dossiers déposés est en baisse de - 7 % par rapport à l'année précédente (113 081 dossiers en 2022 contre 120 975 en 2021). Ainsi, depuis 2014, année record en matière de dépôts, le nombre de dossiers a été divisé par deux.

La stabilisation du nombre de droits au compte observée depuis l'été se confirme, avec une légère baisse de -1 % en décembre par rapport à décembre 2021. Au total, 33 264 désignations d'établissements de crédit ont été enregistrées en 2022, soit une diminution de -4 % sur l'année.

La trajectoire de normalisation des nouvelles inscriptions au fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP) par rapport à l'année 2019 se confirme. Sur l'ensemble de l'année 2022, les flux d'inscriptions sont en hausse sensible par rapport à 2021 (+18 %), année atypique en raison des conséquences de la pandémie, mais restent inférieurs de 5 % à ceux de 2019, qui demeure l'année de référence. En 2022, le nombre de nouvelles inscriptions au fichier des incidents sur chèques (FCC) s'accroît légèrement par rapport à 2021 (+8 %), mais se situe très en-deçà du volume enregistré en 2019.

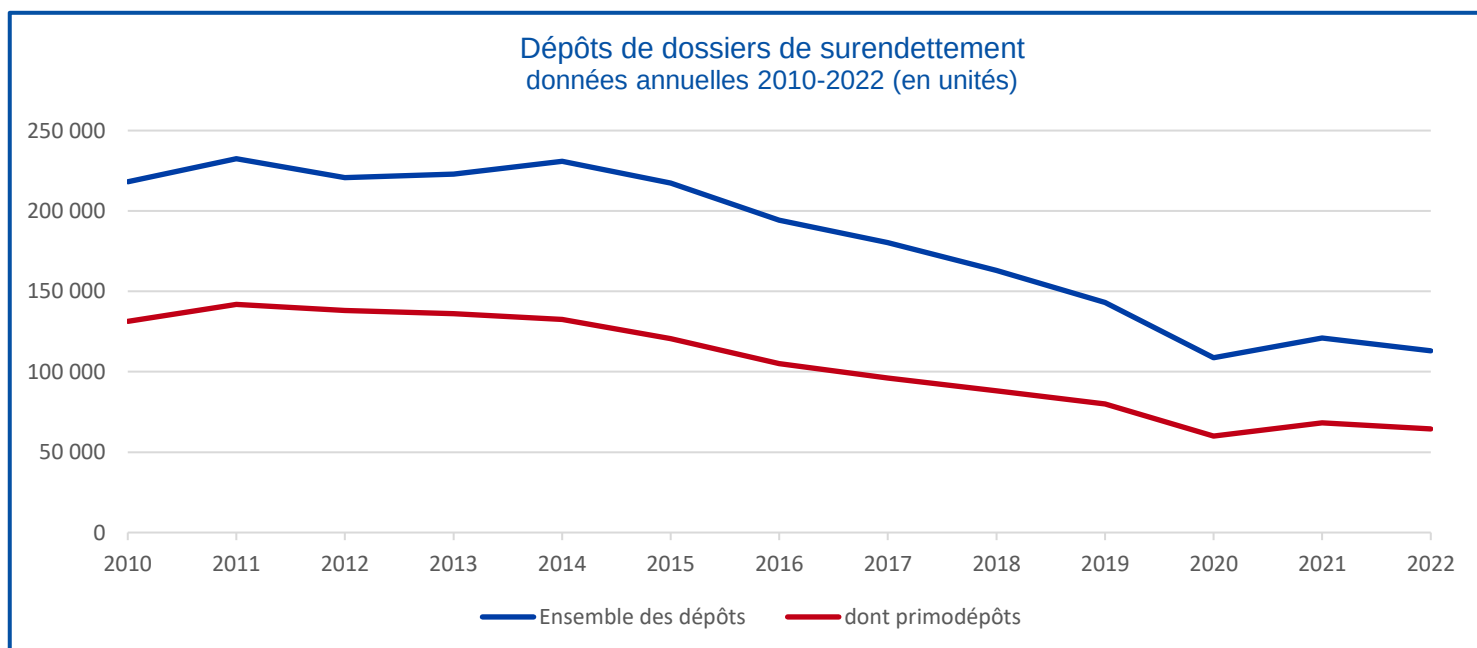
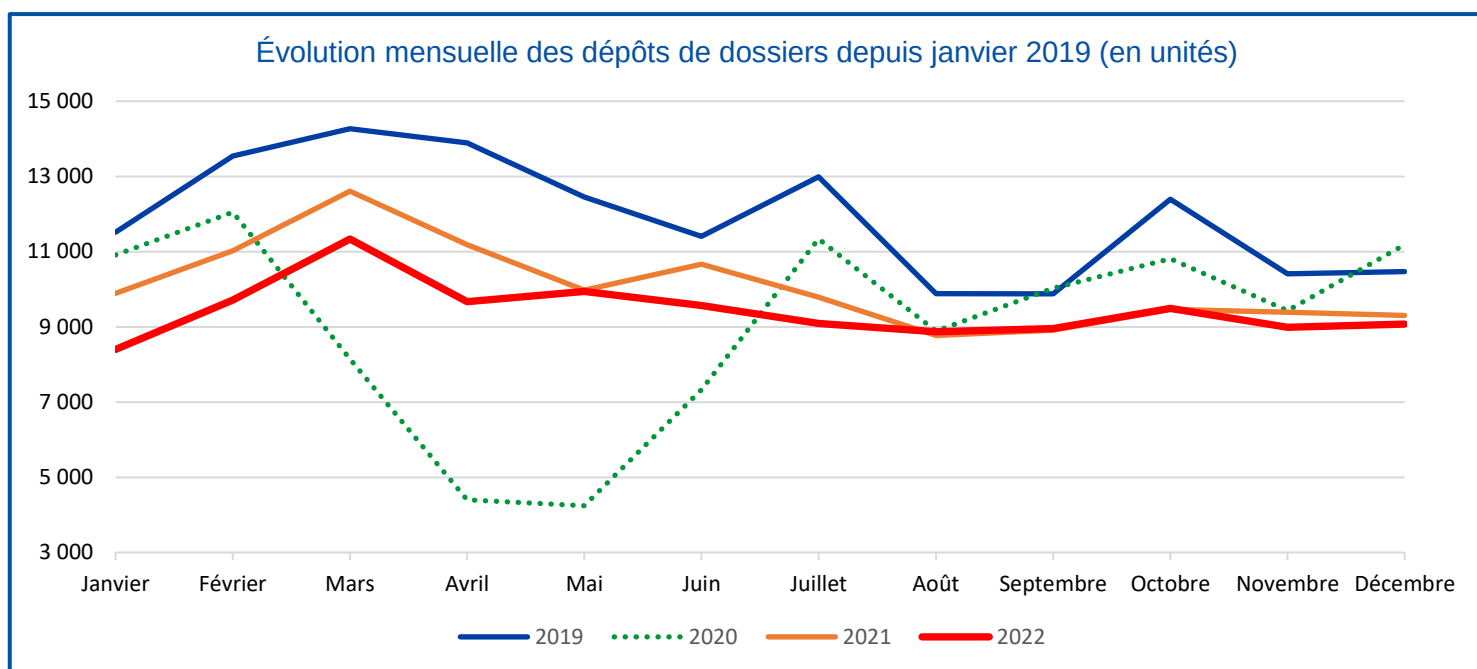
Le nombre des demandes et questions adressées à la Banque de France sur des sujets d'inclusion financière via son accueil multicanal a progressé de 10 % en décembre par rapport au même mois de 2021 et de 9 % sur l'ensemble de l'année. La fréquentation par le public de l'« espace particuliers » du site internet de la Banque de France poursuit sa progression en 2022, avec plus de 2,3 millions de visiteurs uniques (+38 %) et 4,8 millions de pages vues (+7 %).

ÉLÉMENTS CONJONCTURELS SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

1. Dépôts de dossiers de surendettement

	Décembre 2021	Décembre 2022*	Évolution mensuelle 2022/2021	Cumul 2021 (à fin décembre)	Cumul 2022* (à fin décembre)	Évolution du cumul 2022/2021
Dossiers déposés	9 303	9 073	-2%	120 975	113 081	-7%

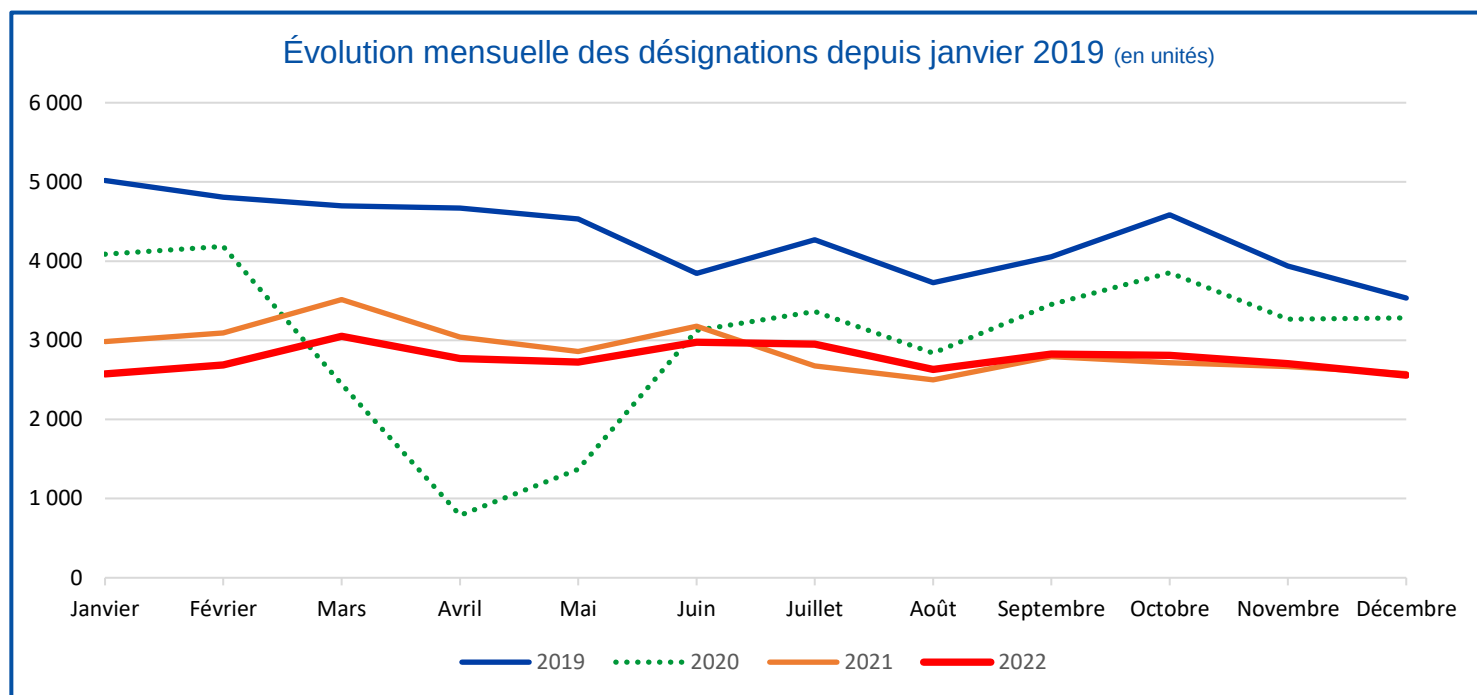
* Données provisoires



Des indicateurs statistiques détaillés sur le surendettement des ménages sont disponibles en annexe.

2. Mise en œuvre du droit au compte bancaire

	Décembre 2021	Décembre 2022*	Évolution mensuelle 2022/2021	Cumul 2021 (à fin décembre)	Cumul 2022* (à fin décembre)	Évolution du cumul 2022/2021
Nombre de désignations de banques pour l'ouverture d'un compte	2 577	2 559	-1%	34 594	33 264	-4%



Informations sur le droit au compte accessibles [ici](#).

3. Fichiers d'incidents : inscriptions et consultations

Le FCC et le FICP

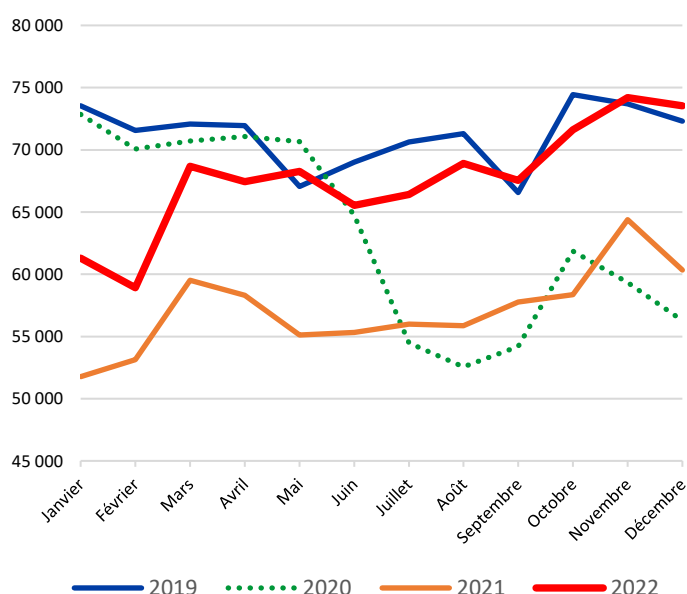
Le **fichier central des chèques** (FCC) recense les personnes qui ont émis un chèque sans provision, ainsi que les personnes s'étant vu retirer leur carte bancaire suite à un usage abusif. Le fichier recense également les cas, plus rares, de personnes sous le coup d'une interdiction judiciaire d'émettre des chèques.

Le **fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers** (FICP) recense les personnes qui ont rencontré des difficultés dans le remboursement d'un crédit souscrit à titre personnel, ainsi que les personnes en situation de surendettement, dès la date du dépôt d'un dossier auprès du secrétariat d'une commission de surendettement.

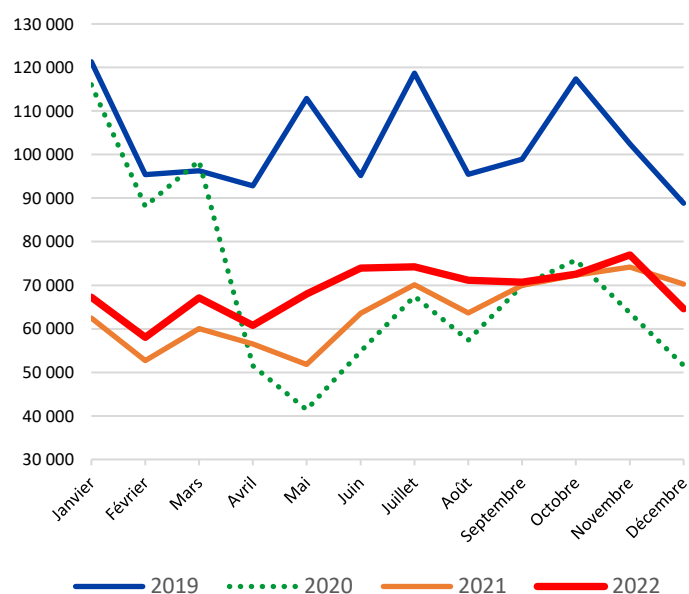
Flux d'inscriptions de personnes au FICP et au FCC (en unités)

	Décembre 2021	Décembre 2022*	Évolution mensuelle 2022/2021	Cumul 2021 (à fin décembre)	Cumul 2022* (à fin décembre)	Évolution du cumul 2022/2021
Inscriptions au FICP dont incidents de paiement	60 353 50 644	73 537 64 873	22% 28%	685 901 567 570	812 321 705 298	18% 24%
Inscriptions au FCC dont incidents sur chèque dont retraits de carte bancaire	70 293 61 301 8 653	64 585 54 571 9 715	-8% -11% 12%	767 520 670 382 93 458	825 122 713 760 107 333	8% 6% 15%

FICP - Flux d'inscriptions mensuels



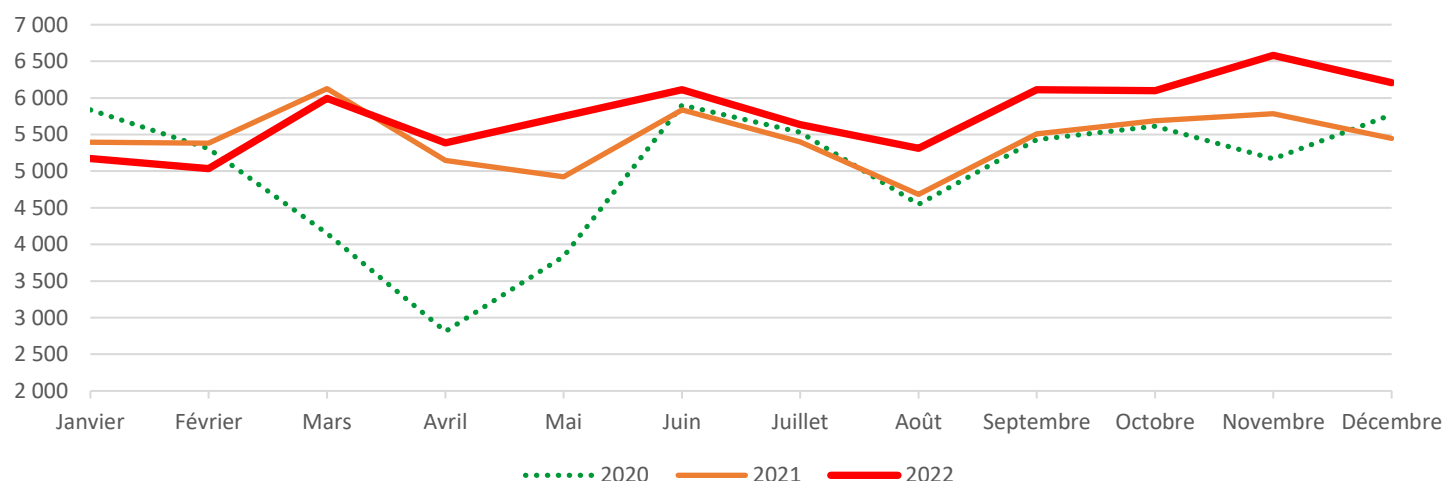
FCC - Flux d'inscriptions mensuels



Flux de consultations obligatoires dans le cadre de l'octroi de crédits à la consommation et de crédits immobiliers (en milliers)

	Décembre 2021	Décembre 2022*	Évolution mensuelle 2022/2021	Cumul 2021 (à fin décembre)	Cumul 2022* (à fin décembre)	Évolution du cumul 2022/2021
Consultations du FICP dont crédits à la consommation dont crédits immobiliers	5 449 567	6 207 401	14% -29%	65 322 8 447	69 401 7 138	6% -15%

FICP - Consultations mensuelles dans le cadre de l'octroi de crédits (en milliers)

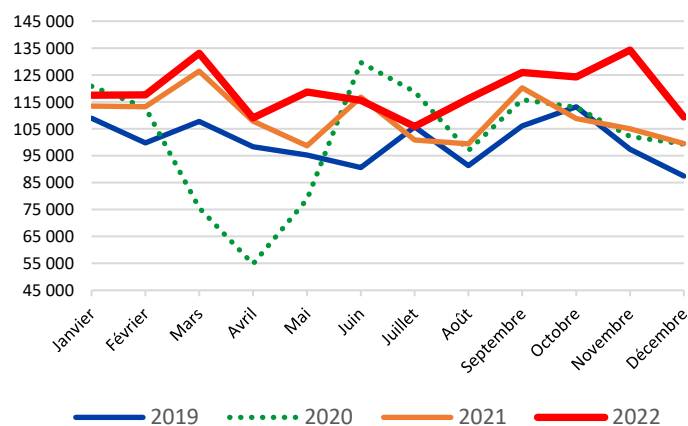


Informations sur les fichiers d'incidents accessibles [ici](#)

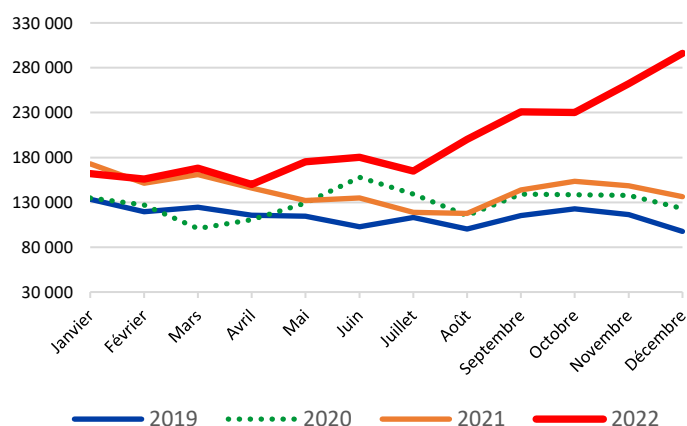
4. Personnes informées / accompagnées par la Banque de France sur un sujet d'inclusion financière

	Décembre 2021	Décembre 2022*	Évolution mensuelle 2022/2021	Cumul 2021 (à fin décembre)	Cumul 2022* (à fin décembre)	Évolution du cumul 2022/2021
Nombre de demandes (écrites, téléphoniques, visites physiques)	99 586	109 438	10%	1 310 154	1 427 443	9%
Nombre de visiteurs uniques sur l'espace particuliers-inclusion financière du site www.banque-france.fr (somme cumulée des visiteurs uniques quotidiens)	136 419	296 038	117%	1 715 976	2 375 591	38%

Nombre de demandes



Nombre de visiteurs uniques



Informations sur l'inclusion financière disponibles [ici](#)

ANNEXE – ÉLÉMENTS DE TYPOLOGIE SUR LE SURENDETTEMENT

Dossiers considérés recevables par les commissions de surendettement

(Dossiers en nombre, part en % des situations de surendettement recevables)

	T4 – 2021	T1 – 2022	T2 - 2022	T3 - 2022	T4 - 2022*	2020	2021
Dossiers recevables dont dossiers suivis par un travailleur social	26 682 48,6	25 512 47,0	26 582 49,6	25 819 49,3	25 339 46,9	105 184 47,8	112 968 48,6
Cause de surendettement							
Licenciement/chômage	21,3	21,4	21,1	20,6	21,0	23,2	22,8
Maladie/accident/invalidité	14,5	14,6	14,7	15,5	15,3	15,2	14,3
Séparation/divorce	14,3	13,7	13,9	13,4	13,6	15,1	14,2
Décès d'un membre de la cellule familiale	3,2	3,1	2,9	3,0	3,0	3,2	3,1
Baisse des ressources	23,1	23,1	22,8	21,9	21,3	22,5	22,9
Autres	23,6	24,1	24,5	25,6	25,8	20,9	22,7

Sources : Banque de France

* Données provisoires

Profil sociodémographique

(En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs)

	T4 – 2021	T1 – 2022	T2 - 2022	T3 - 2022	T4 - 2022*	2020	2021
Répartition par sexe							
Hommes	46,0	46,1	45,9	45,8	46,3	46,2	46,3
Femmes	54,0	53,9	54,1	54,2	53,7	53,8	53,7
Répartition par âge							
De 18 à 34 ans	22,4	22,6	22,0	22,5	23,8	21,4	22,3
De 35 à 54 ans	47,6	47,7	47,9	46,8	46,6	49,2	48,5
55 ans et plus	29,9	29,8	30,1	30,7	29,6	29,4	29,1

Sources : Banque de France

* Données provisoires

Situation au regard du logement

(En % du nombre de situations de surendettement recevables)

	T4 – 2021	T1 – 2022	T2 – 2022	T3 – 2022	T4 – 2022*	2020	2021
Locataires	74,7	75,0	75,9	75,3	74,0	74,4	75,0
Propriétaires et propriétaires accédants	10,2	9,7	9,3	9,0	10,0	11,4	10,1
Hébergés et occupants à titre gratuit	15,1	15,3	14,8	15,7	16,0	14,2	14,8

Sources : Banque de France

Note : Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation du débiteur

* Données provisoires

Niveau de vie des ménages surendettés

(En % du nombre de situations de surendettement recevables)

	T4 – 2021	T1 – 2022	T2 – 2022	T3 – 2022	T4 – 2022*	2020	2021
Ressources (R) < seuil de pauvreté	53,9	54,4	55,0	52,5	49,9	54,3	53,6
Seuil de pauvreté < (R) < revenu médian	38,6	37,8	37,8	39,7	40,9	38,0	38,5
R ≥ revenu médian	7,5	7,9	7,2	7,9	9,2	7,7	7,9

Sources : Banque de France

Notes : Le niveau de vie d'un ménage correspond à ses ressources mensuelles nettes par unité de consommation ; Pour un ménage d'une personne, le seuil de pauvreté et le niveau de vie médian sont respectivement de 1 129 et 1 881 euros en 2022.

* Données provisoires

Caractéristiques de l'endettement pour l'ensemble des situations recevables

(En % des situations de surendettement concernées par chaque catégorie de dettes)

	T4 – 2021	T1 – 2022	T2 – 2022	T3 – 2022	T4 – 2022*	2020	2021
Dettes immobilières	12,7	12,2	11,3	11,1	11,5	14,5	12,7
Dettes à la consommation	71,7	72,4	70,8	71,5	72,4	74,5	71,5
Dettes de charges courantes	77,0	76,9	77,5	77,4	75,6	78,2	77,8
Autres dettes	72,1	72,3	73,1	72,1	73,2	73,0	72,1

Sources : Banque de France

Note : Les autres dettes sont composées des autres dettes financières et autres dettes.
Note de lecture : au 4^{ème} trimestre 2022, 11,5% des dossiers recevables comportent au moins une dette immobilière.

* Données provisoires

Enquête typologique et autres études sur le surendettement des ménages disponibles [ici](#).

ANNEXE – DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS DE SURENDETTEMENT ET LE TYPE DE SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE AU PROFIT DES PERSONNES SURENDETTÉES

Indicateurs statistiques sur le surendettement

	Novembre 2022	Décembre 2022*	Cumul de janvier à décembre	
			2021	2022*
Dossiers déposés	8 984	9 073	120 975	113 081
Dossiers recevables	7 914	8 845	112 190	102 597
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	9 352	9 757	130 094	118 211
Dossiers irrecevables (A)	5,5%	6,3%	4,5%	5,2%
Mesures de rétablissement personnel (B)	36,8%	35,6%	39,7%	37,8%
Mesures imposées suite RP sans LJ	36,6%	35,4%	39,4%	37,5%
Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0,2%	0,2%	0,3%	0,3%
Mesures de réaménagement des dettes (C)	50,0%	50,7%	49,4%	50,0%
Plans conventionnels perennes	3,0%	3,0%	3,3%	3,1%
Plans d'attente	4,0%	3,9%	4,6%	4,1%
Mesures perennes	34,1%	34,7%	33,2%	33,7%
Mesures d'attente	9,0%	9,2%	8,3%	9,0%
Dossiers clôturés (D) (y compris constats de non-accord n'ayant pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)	7,7%	7,3%	6,4%	7,0%
Relations avec les tribunaux Nombre de dossiers faisant l'objet d'un recours ou d'une contestation	1 975	1 816	24 456	23 087

* Données provisoires

Source : Banque de France

En décembre 2022, 9 073 dossiers ont été déposés auprès des commissions de surendettement, celles-ci en ayant traité 9 757 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Fin septembre 2022, 64 554 primodépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, représentant 56,8 % de l'ensemble des dépôts sur la période.

Schéma de la procédure en vigueur depuis janvier 2018

